

## Budget 2024 : les grandes lignes!

Il me fait plaisir, au nom des membres du conseil municipal, de vous présenter les grandes orientations du budget municipal pour la prochaine année.

Dans un premier temps, le conseil maintient le taux de la taxe foncière à 0.82 \$, ce qui fera en sorte qu'environ 43 % (370/870 comptes) des factures seront identiques à celles de 2023.

Il en est tout autrement pour la tarification des services : en effet, la facturation pour la cueillette des matières résiduelles subira une hausse importante, passant de 245 \$ à 320 \$, cette hausse étant essentiellement due à l'augmentation importante des coûts de transport et de traitement.

Quant à la taxe du service d'aqueduc, elle passe de 240 \$ à 265 \$ pour se rapprocher des coûts réels qu'engendre le traitement et la distribution de notre eau. Il est également à noter que nous devons procéder à des travaux d'importance à la station dans les années à venir puisque nos équipements commencent à démontrer des signes d'usure notables.

En conclusion, les résidences qui n'ont que le service de cueillette verront leur compte augmenter de 75 \$ alors que ceux ayant également le service d'eau verront celui-ci augmenter de 100 \$ (75 \$ pour les matières résiduelles, 25 \$ pour l'aqueduc). À titre indicatif, une résidence ayant les 3 services (eau-égouts-matières résiduelles) et évaluée à 100 000 \$ subira une hausse de 6.9 %, celle de 150 000 \$ de 5.4 % alors que celle de 200 000 \$ subira une hausse de 4.4 %. Le taux d'augmentation global est de 3.6 % comparativement à l'an dernier. Le service de traitement des eaux usées demeure stable à 145 \$.

Les dépenses prévues subissent une hausse de près de 200 000 \$ sur un budget de 2 218 000 \$ (9 % comparativement à l'an dernier) mais à elles seules, les dépenses de la sécurité publique (Sûreté du Québec et Sécurité incendie) et de cueillette des matières résiduelles comptent pour près de 4.5 % de cette augmentation, établissant l'augmentation du reste du budget à 4.5 %.

En ce qui concerne le plan triennal d'immobilisation, les élus s'accordent pour orienter leurs efforts à permettre la construction de nouvelles résidences sur le territoire (nouvelle rue résidentielle et/ou incitatifs pour utiliser les terrains vacants actuels) et voir à développer le nouveau secteur commercial/industriel à l'entrée sud du village.

On ne peut passer sous silence les consultations à venir pour notre Colisée, et les conclusions de ces consultations seront déterminantes pour la suite du dossier de modernisation de notre aréna.

Les autres projets d'immobilisation visent l'entretien de certains bâtiments municipaux, l'amélioration de nos structures d'accueil et de notre réseau routier municipal.

Enfin, l'entrée en poste de nos deux nouvelles ressources (adjointe à la direction générale et coordonnatrice loisirs et culture) nous permettra également de diversifier notre offre de services à la population et permettra de faire une transition harmonieuse à la direction. À noter que l'augmentation de la masse salariale par rapport à l'an dernier est de 4.35 %. Les salaires représentent le tiers du budget municipal.

En terminant, voici la rémunération des membres du conseil pour l'année 2023 :

Richard Robert, maire :	10 366 \$	Catherine Drolet Marchand	4 299 \$
Sandra Barrette	3 375 \$	Luc Alvarez	2 211 \$
Tomy Boucher	3 673 \$	Yves Côté	3 144 \$
Philippe Thivierge	453 \$	Nelson Turgeon	3 672 \$

N.B. : À ces sommes s'ajoute une allocation de dépenses égale à 50 % de la rémunération.

Soyez assurés que vous pouvez compter sur l'engagement de votre conseil municipal pour mener à bien les nombreux projets en cours et à venir, dans le respect d'un cadre financier raisonnable.

Richard Robert  
Maire  
2023-12-22